

VISIO - Avancement de grade et promotion interne : procédures et cas pratiques

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA.

Objectifs

- Maîtriser les procédures d'avancement de grade et de promotion interne au choix et après examen professionnel
- Assimiler les règles de nomination et de classement
- Savoir rédiger les arrêtés correspondants

Public Visé

Responsables de personnels territoriaux et gestionnaires des carrières

Pré Requis

Avoir suivi le stage "Règles de classement : de la nomination au déroulement de carrière" ou justifier de connaissances de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les procédures d'avancement de grade et de promotion interne au choix et après examen professionnel
Assimiler les règles de nomination et de classement
Savoir rédiger les arrêtés correspondants

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques indispensables à cette formation
- Exemples tirés des cas les plus souvent traités en gestion
- Cas pratiques imaginés par l'intervenant, ou envoyés par les participants au moment de leur inscription. Ils permettent une meilleure application des acquis en situation professionnelle. Des solutions adaptées aux attentes de chacun sont proposées
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **Rappels des principes et des fondements juridiques de l'avancement de grade et de la promotion interne**
- **Conseils statutaires et gestion des dossiers individuels en fonction des questions adressées par les participants au moment de l'inscription**
- **Cas pratiques basés sur les exemples transmis par les stagiaires au moment de leur inscription ou créés pour ce stage par l'animateur**

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en statut de la fonction publique

En une journée, entraînez-vous sur la gestion des dossiers d'avancement épineux. Vous trouverez des conseils statutaires, et des cas pratiques. Le stage est bâti en fonction notamment de vos propres exemples et cas pratiques qui pourront être expliqués étape par étape et selon les besoins de chacun.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	680.00
Inter Adhérent (Par personne) :	640.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org